

Réf: Dossier 353156

Avis de constitution

SOCIETE « NICKEL D'AFRIQUE »

Siège BINGERVILLE, ADJAME BINGERVILLE, JUSTE APRES LA BOULANGERIE LACOSCA ET FACE A L'HOTEL MILLE CARREAUX, LOT 610, ILOT 89, DE COULEUR GRISE, Lot 610, Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKEL D'AFRIQUE »

Objet : Distribution agro-alimentaire, Commerce général (distribution de toutes marchandises), Vente de matériels et équipements agricoles et autres, Industrie agro-alimentaire, chimique, pétrolière et minière, Production et transformation agricole, halieutique et animales, Aménagement foncier et immobilier, BTP (génie civil, bâtiments, ponts et chaussées.),Transport général, personnel, marchandises et logistique, Télécommunications et NTICS, Quincaillerie générale, Achats, vente de tous produits agricoles et Négoces, Import , Export, services et divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE, ADJAME BINGERVILLE, JUSTE APRES LA BOULANGERIE LACOSCA ET FACE A L'HOTEL MILLE CARREAUX, LOT 610, ILOT 89, DE COULEUR GRISE, Lot 610, Ilot 89

Dirigeant(s) M KONAN KOFFI FREDERICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10763 du 18/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64357/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

